



Affichée le
24 décembre 2024

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes

Extrait du registre des délibérations Séance du 17 décembre 2024

Conseillers en exercice : 38
Conseillers titulaires présents : 32
Pouvoirs : 5
Votants : 37

Date de convocation : 11 décembre 2024
Date d'affichage : 11 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du Carrousel d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Laurent Gautier, Président élu par délibération n°052/2024 en date du 17 décembre 2024.

Il a été procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire et constaté que le quorum est atteint.

Etaient présents :

Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Monsieur PAPIN Michel, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Monsieur MONGIN Claude, Monsieur SCHMIT Benoit, Madame BARNET Suzanne, Madame MÉLÉARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Madame MORELLI Marie-Laure, Madame CADART Anne-Marie, Monsieur VORDONIS Patrick, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur VERDIER Jacques, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Madame DEVRIENDT Laëtitia, Monsieur BENSAL Malek, Madame PALOMARES Aline, Monsieur BAKKER Hubert, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur MATHÉROT Olivier, Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne, Monsieur BENOIT Dominique, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame ROUEN Dominique

Avait donné pouvoir :

Monsieur SALMON Patrick à Monsieur VORDONIS Patrick
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Monsieur SCHMIT Benoit
Monsieur DOARÉ Louis-Jean à Madame ROUEN Dominique
Madame COURTYTERA Véronique à Madame GAIR Laurence
Monsieur GREEN Alain à Monsieur GAUTIER Laurent

Absent :

Monsieur WITTMAYER Bruno

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Paul Garcia Robin, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DÉLIBÉRATION N°061/2024

OBJET : SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION (SMEP) : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Gautier, Président de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, élu par délibération n°052/2024 du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024, relatif à la désignation des membres délégués de la CCPB au sein du Syndicat mixte d'études et de programmation (SMEP) ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2009 n°179 en date du 24 novembre 2009 portant création de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2012 n°128 en date du 31 octobre 2012 portant extension du périmètre de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts à la commune de Tournan-en-Brie ;

Vu l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI/37 en date du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu l'arrêté n°2024-DRCL-BDE-027 en date du 25 novembre 2024 de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne portant démission d'office de Monsieur Jean-François Oneto de son mandat de conseiller municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu la délibération n°029/2016 du Conseil communautaire en date du 28 juin 2016 portant sur l'adhésion au SMEP de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts et la désignation de ses représentants ;

Vu la délibération n°021/2024 du Conseil communautaire en date du 25 juin 2024 portant désignation de ses représentants au sein du Syndicat mixte d'études et de programmation de la frange ouest du Plateau de la Brie (SMEP) ;

Considérant la proposition de candidature adressée par la commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, par 35 voix pour et 2 abstentions (Laëtitia Devriendt, Aline Palomares),

- Désigne en tant que représentants de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts au sein du SMEP les délégués suivants :

Titulaires	Suppléants
Anne-Laure FONTBONNE	Johanne BERGER
Séverine DESMIER DE CHENON	Aurélien VANDIERENDONCK
Franck TONDEUR	Annick JOUBERT
Michel PAPIN	Nelson MONTEIRO
Benoît SCHMIT	Magali GAUDART
Christian TIENNOT	Henri-Bernard ZDROUJ
Nathalie SPRUTTA BOURGES	Patrick OFFROY
Jean-Paul GARCIA ROBIN	Frédéric BOURSIEZ
Mylène ROUSSEL	Dominique BENOIT
Christine FLECK	Cyril GHOZLAND
Jean-Claude DEBACKER	Marie-Laure MORELLI
Patrick SALMON	Jacques VERDIER
Laurent GAUTIER	Alain GREEN
Pierre LAURENT	Véronique COURTYTERA
Jean-Pierre MARCY	Laurence GAIR

- Dit que la délibération désignant les délégués titulaires et suppléants de la CCPB sera adressée à Monsieur le Président du SMEP ;
- Autorise le Président, ou son représentant, à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution du dossier.

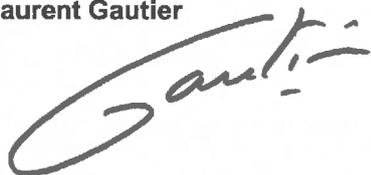
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Ozoir-la-Ferrière, le 17 décembre 2024

Le Président,
Laurent Gautier



Le Secrétaire de séance,
Jean-Paul Gareja Robin

